



Deux concertations, une négociation et des discussions

Éditorial

par Jean-Claude Mailly

Actuellement, une concertation est engagée sur l'apprentissage. Une négociation s'est ouverte, entre confédérations syndicales et organisations patronales, sur la formation professionnelle. Et prochainement, une concertation s'engagera sur l'Assurance chômage.

Sur tous ces domaines, Force Ouvrière a présenté ses positions et lignes rouges.

Sur l'apprentissage, par exemple, nous demandons un vrai statut de l'apprentissage, mais aussi des maîtres d'apprentissage. FO estime par ailleurs qu'il ne devrait pas y avoir d'antinomie entre enseignement professionnel et centres de formation d'apprentis.

Sur la formation professionnelle, outre le maintien de la mutualisation avec les OPCA, nous rappelons notamment qu'un droit individuel doit être garanti collectivement, nous entendons préserver le congé individuel de formation et nous sommes contre une monétisation du compte personnel.

Pour l'Assurance chômage, outre l'absence de réduction des droits des chômeurs, nous

revendiquons la mise en place d'un bonus-malus et le maintien de la négociation par les interlocuteurs sociaux de la convention d'Assurance chômage.

S'agissant de la couverture des démissionnaires et des indépendants, il convient pour ces derniers de savoir clairement qui va payer!

Celles et ceux qui (par exemple : Uber, Deliveroo), aujourd'hui, sont économiquement dépendants doivent pouvoir bénéficier d'une couverture chômage avec une cotisation dite salariale et une cotisation du donneur d'ordres. Pour le moment, nous sommes en phase de discussion et de confrontation des points de vue.

Enfin, s'agissant des retraites, dossier qui devrait s'étaler jusqu'à 2019, nous avons eu un premier contact portant sur la méthode.

Sur tous ces dossiers, FO gardera sa ligne de conduite en s'appuyant sur ses positions, ses revendications et sa liberté de comportement. ▀

JEAN-CLAUDE MAILLY,
SECRÉTAIRE GÉNÉRAL
@jcmailly sur Twitter